

DISCOURS DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2014

La mairesse prononce son discours sur la situation financière et mentionne que le texte de ce discours et son annexe sur la liste des fournisseurs de plus de 25 k\$ seront disponibles à la réception de la mairie et sur le site Internet de la Municipalité.

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En vertu des dispositions du Code municipal, je dois, à titre de mairesse de Lac-Beauport, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la Municipalité. Dans ce rapport, je traite des états financiers de l'exercice précédent et du rapport du vérificateur. Il donne des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours et définit les orientations générales du prochain budget.

1. DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2013

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2013, les revenus de la Municipalité se sont élevés à 12 530 504 \$ et les dépenses de fonctionnement à 12 504 428 \$ en incluant les remboursements de la dette et les affectations.

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2013

Le rapport financier mentionne que les vérificateurs sont d'avis que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013.

3. DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le rapport triennal d'immobilisations contenait 7 321 979 \$ de dépenses dont 3 259 479 \$ était prévu en 2014. Parmi ces investissements, notons la réalisation des projets suivants :

1. Acquisition de 5 véhicules qui étaient loués : 83 079 \$
2. Équipement de protection incendie : 246 900 \$
3. Divers équipements pour les réseaux d'aqueduc et d'égout : 97 500 \$
4. Achat de livres pour la bibliothèque : 50 000 \$
5. Réfection du chemin du Brulé et aménagement du réseau d'aqueduc et d'égout : 3 859 000 \$
6. Réfection du chemin des Lacs : 1 441 100 \$

4. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2014

L'année 2014 comporte des défis financiers importants pour notre municipalité, mais le conseil municipal met tous les efforts nécessaires pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Le déficit accumulé des deux organismes municipaux, Le Lasallien et Les Sentiers du Moulin, sera un facteur déterminant et pourrait affecter le budget municipal.

5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2015

La Municipalité de Lac-Beauport entend mettre en place tous les efforts pour maintenir l'équilibre budgétaire. Les éléments suivants seront étudiés lors de la préparation du budget 2015 :

- Renouvellement du contrat des collectes de matières résiduelles;
- Renouvellement du contrat de déneigement;
- Augmentation des dépenses d'opération suite au changement de statut de la bibliothèque municipale à titre autonome;
- Construction du garage municipal;
- Acquisition d'un camion échelle.

6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Nous avons eu la nouvelle du programme de subvention de la taxe d'accise pour les infrastructures (TECQ). Nous savons déjà que la Municipalité recevra près de 2 215 000 \$ de 2014 à 2018.

La Municipalité planifiera des travaux pour bénéficier de cette subvention dont la réfection du chemin des Lacs et de la Traverse-de-Laval ainsi que l'acquisition d'un terrain pour le garage municipal.

7. CONTRAT DE PLUS DE 25 000 \$

En vertu des dispositions du Code municipal, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ est déposée. Cette liste comprend également les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ que la Municipalité a octroyés depuis le dépôt du dernier rapport sur la situation financière, pour l'exercice 2014. Cette liste est déposée à l'accueil de la Municipalité et pourra être consultée sur place.

8. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la mairesse doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

C'est ainsi que la soussignée reçoit, sur une base annuelle, en tant que mairesse de la Municipalité, une rémunération de 31 020 \$ et une allocation de dépenses de 15 510 \$. Par ailleurs, chaque conseiller municipal reçoit dans le cadre de ses fonctions une rémunération annuelle de 10 340 \$ et une allocation de dépenses de 5 170 \$.

En terminant, vous êtes cordialement invités à la séance spéciale d'adoption du budget 2015 qui se tiendra le 15 décembre 2014 à 19 h.

Louise Brunet, mairesse

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

**ET DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$
LORSQUE LE TOTAL DE CES CONTRATS POUR UN MÊME CONTRACTANT
DÉPASSE 25 000 \$ ANNÉE 2013-2014 (1^{er} oct.au 30 sept.)**

(Depuis le dernier dépôt du rapport du maire de 2013)

Contrats divers :

Areo-feu ltée (produits de protection incendie)	39 703 \$
Bleau terrassement et pavage ltée (Pavage)	72 776 \$
Centre de gestion équipement roulant (CEGER) (location de véhicules moteurs)	35 514 \$
CIMA (Travaux d'ingénierie)	69 000 \$
Cliche auto Ford inc. (Achat d'un camion F-350)	43 449 \$
Communauté métropolitaine de Québec (Services publics)	40 292 \$
Cummins est du Canada (Acquisition groupe électrogène)	114 773 \$
Dessau (Ingénierie)	183 154 \$
Dura-Ligne (Lignage de chaussée)	26 945 \$
Entreprises B.L.C. (Sable, terre, pierre, etc.)	40 827 \$
Entreprises Lou-Vil inc. (Location de niveleuse et camions)	50 428 \$
Entreprises P.E.B. ltée (Pavage)	77 740 \$
Entreprises TREMA (Nettoyage, balayage)	43 570 \$
Giguère Karine (Formation en loisir)	32 041 \$
Groupe Ultima Inc. (Assurances générales 2014)	81 419 \$
Heenan Blaikie Aubut (Honoraires d'avocats)	162 237 \$
Hydro-Québec (Électricité)	116 596 \$
Imprimerie Transcontinental (Impression du journal La Chronique)- pas de soumissions	33 156 \$
Laplante Construction (Mise aux normes de bâtiments)	61 795 \$

<i>Paradis aménagement urbain (Réfection de chemins)</i>	76 923 \$
<i>P.E. Pageau (Réfection de chaussées)</i>	938 897 \$
<i>Pétroles Irving (Carburant)</i>	37 230 \$
<i>PG Govern (Logiciels de gestion et contrat de service)</i>	40 241 \$
<i>Qualinet environnement (Nettoyage et vidange)</i>	31 536 \$
<i>Raymond Chabot Grant Thornton (Vérification comptable)</i>	27 594 \$
<i>Réseau Bibliothèque – Capitale nationale (Service de prêt de documents)</i>	29 911 \$
<i>Le Saisonnier (Camps de jour et service de piscine)</i>	170 856 \$
<i>SNC-Lavalin inc. (Surveillance de travaux d'ingénierie)</i>	85 714 \$
<i>S.S.Q. (Assurances collectives)</i>	89 336 \$
<i>S.S.Q. (Fonds de retraite)</i>	314 092 \$
<i>Stéphane Galibois avocat inc. (Frais d'avocats)</i>	31 213 \$

ORIENTATIONS DU CONSEIL 2015

Au cours de l'automne, nous travaillerons avec minutie à la confection du budget 2015 afin de contrôler les dépenses et ainsi limiter le plus possible l'augmentation des taxes.

Différents projets seront étudiés et réalisés en 2015 afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens sur le territoire de Lac-Beauport. En effet, avec la subvention de la taxe d'accises pour les infrastructures, la Municipalité pourra donner l'aval pour des travaux d'infrastructure tels que la réfection de la Traverse-de-Laval ainsi que la réfection des chemins des Lacs et des Cascades. Le conseil municipal prévoit, également, faire préparer les plans et devis pour les phases subséquentes du réseau d'aqueduc et d'égout du secteur du Mont-Cervin.

Le conseil municipal a amorcé une réflexion sur les chemins privés et sur les allées d'accès privés. Souvent aménagées sans normes rigoureuses, ces voies d'accès ont quelques problématiques. Ils n'ont habituellement pas de cercles de virage au bout. En raison de leur largeur, le déneigement nécessite un autre type de machinerie que celle servant aux chemins publics. De plus, il est fréquent que le fonds de terrain ne soit pas construit pour le passage des lourds camions. Il est de plus en plus usuel que l'entrepreneur en déneigement indique à la Municipalité qu'il refuse d'aller dans un chemin privé. La Municipalité a formé un comité consultatif chargé de lui faire des recommandations pour mettre en place de nouvelles règles.

Également, le conseil municipal évaluera les options afin de mieux encadrer les développements résidentiels aux endroits les plus appropriés. Il étudiera les deux études de marché concernant les deux organismes municipaux, Le Lasallien et Les Sentiers du Moulin, et mettra en place des stratégies afin de les rentabiliser.

Aussi, l'administration municipale a entrepris la division de son territoire en districts électoraux. Cette initiative, promise dans notre programme électoral, permettra aux élus municipaux d'être plus efficaces auprès des citoyens et réduira substantiellement les coûts d'élections.

Pour terminer, nous allons ouvrir la diversification des fonctions urbaines pour assurer le maintien et le développement de nouvelles activités économiques.

Je tiens à vous mentionner que je suis honorée par la confiance qui m'a été accordée par les citoyens et citoyennes et je suis fière des nombreux témoignages que j'ai reçus. Je continuerai à travailler avec le conseil municipal, l'équipe de direction et tous les employés municipaux dans le meilleur intérêt du public, afin de maintenir notre ville en santé et ainsi continuer à en faire un lieu où il fait bon vivre.